

Paris lance un appel à projets pour mettre le « Cap sur l'économie circulaire »

Pour la troisième année consécutive, la Ville de Paris, avec Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire, lance un appel à projets pour soutenir les associations parisiennes qui développent des initiatives en faveur de l'économie circulaire.

L'édition 2017 de l'appel à projets « Cap sur l'économie circulaire ! » mettra en avant les porteurs de projet œuvrant dans des domaines suivants :

L'aménagement et la construction : les projets soumis pourront par exemple concourir à organiser le territoire parisien, les chantiers et les modes de construction optimisant l'utilisation des ressources ;

Le réemploi, la réutilisation ou la réparation : les projets permettant d'encourager la réduction des déchets, le réemploi et la réutilisation seront valorisés ;

Le soutien aux acteurs du territoire : les projets soumis pourront par exemple favoriser les synergies interentreprises, la mise en réseau des acteurs ou le rayonnement des initiatives en matière d'économie circulaire ;

La commande publique : la municipalité conduit une politique d'achats durables et responsables et souhaite prendre en compte l'ensemble de la chaîne de valeur des biens et services achetés par la Ville (de la conception à la fin de vie). Les projets proposés pourront par exemple concourir à l'éco conception des produits mis sur le marché, ou à structurer l'offre de services ou de biens correspondant à une politique d'achats responsables ;

La consommation responsable : cette thématique concerne tout projet promouvant de nouveaux modes de consommation durable à Paris, comme par exemple les supermarchés coopératifs et participatifs, ou les magasins vrac ou zéro déchet.

Pour Antoinette Guhl « la continuité de nos appels à projets montre qu'il y a une dynamique à Paris en faveur de l'économie circulaire. Au-delà, c'est une preuve que la ville change de visage et ses habitants de pratique ».

La date limite pour le dépôt des projets est fixée le **20 avril 2017** Le jury de sélection désignera les projets retenus en mai 2017.

Pour toute question, s'adresser à économie.circulaire@paris.fr

Contact presse : Marion Fonteny / 01 42 76 49 61 / presse@paris.fr